

et spolier cette vaste nappe d'eau—qui s'étend sur plus de 95,000 milles carrés et qui baigne huit États et deux provinces canadiennes—à tel point que de grands secteurs en sont désormais inutiles, voir même dangereux.

Le plus triste de toute l'affaire, a-t-on déclaré, c'est qu'il n'y a aucun plan d'ensemble, aucun effort coordonné de la part des gouvernements des divers États et provinces ni des deux gouvernements fédéraux en cause, pour mettre un frein à cette érosion et à cette contamination impitoyable qui est en train de ruiner un des plus grands bienfaits que la Providence ait donnés à ses enfants ingrats.

Je pense que l'auteur de cet éditorial a expliqué la situation très clairement. J'ai ici un autre extrait des délibérations de la conférence nationale sur la pollution des eaux en Colombie-Britannique; on y cite les observations de M. P. A. Larkin, biologiste en chef des pêches, de la Commission de chasse et de pêche de la Colombie-Britannique. Voici ce qu'il a dit:

Si nos projets sont bons, nous estimons qu'un jour, il sera reconnu qu'il n'y aura pas de pollution sans la permission d'une autorité responsable et que dans l'intérêt public cette permission ne sera donnée qu'en conformité de sages principes d'utilisation méthodique des ressources...

J'ai tiré ces passages de ce qu'ont dit sur cette question des personnes bien renseignées. Il ajoute:

La législation actuelle consiste en un certain nombre de lois fédérales et provinciales qui ont pour but de servir un domaine déterminé de nos ressources. A ce titre, tout en étant efficaces jusqu'à un certain point comme mesures préventives, elles sont dans l'ensemble surchargées de dispositions chevauchantes, et elles sont absolument insuffisantes pour nous permettre d'atteindre notre objectif d'utilisation méthodique des eaux. Il faudrait les remplacer par des mesures larges qui reconnaîtraient le double objectif nécessaire de la protection des intérêts spéciaux, parce qu'il est souhaitable de le faire, en même temps que l'objectif général d'une bonne utilisation de l'eau.

Et il ajoute:

Le jury a remarqué que la plupart des pays et États modernes ont tendance à établir un seul organisme pour enrayer et réduire un certain genre de pollution, comme celle des eaux, par exemple, dans une région géographique.

C'est une chose que nous devons faire au Canada grâce à la compréhension de cette question par le public et aux recherches et mesures législatives mises en œuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux.

J'ai une autre citation, monsieur l'Orateur, qui dénote l'intérêt actuel et presque quotidien que soulève ce problème. C'est un article dont l'auteur est M. Walter Gray, écrivain élégant, éclatant et érudit. Son article a paru dans le *Globe and Mail* d'hier, le 1^{er} juin, et porte sur les effluves des eaux polluées. L'article est des plus intéressants:

Un parfait exemple de pollution!

[M. Herridge.]

Le reporter du *Globe and Mail* traite du problème en général, mais il mentionne cependant Ottawa dans son premier alinéa:

Les remous d'une des rivières les plus polluées du Canada viennent battre la rive juste au pied de la colline du Parlement, principal centre d'intérêt de la capitale. C'est une honte pour le pays! La rivière Outaouais, fraîche et limpide à sa source dans les terres boisées du nord ontarien et québécois, se charge en traversant la ville des déchets propres à notre époque.

A mon avis, si les eaux de la rivière Ottawa sont polluées à ce point, c'est parce qu'on ne se préoccupe pas du problème tant au niveau national qu'au niveau provincial de gouvernement. Avant d'aller plus loin, je voudrais citer un passage du discours que j'ai ici, intitulé: «L'eau, ressource de l'avenir». Il s'agit d'un discours prononcé par l'honorable Walter Dinsdale, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, à la conférence ontarienne de la lutte à la pollution des eaux qui a eu lieu à Toronto, le 30 novembre 1960. Je dois dire que c'est un excellent discours; je l'ai lu avec un vif intérêt. Je suis certain que le ministre s'intéresse profondément à cette question. Signalant à l'assemblée l'intérêt que le gouvernement porte à cette question, le ministre a dit ce qui suit:

Il y a quatre ans, le premier ministre Diefenbaker, alors membre de l'opposition, a parlé à la Chambre des communes de la pollution des eaux. Il a dit en partie ce qui suit:

«Je crois que, dans le domaine des plus riches dons que nous a faits la Providence, nous devrions donner une place d'honneur à l'eau propre des rivières et que nous ne devrions pas permettre qu'elle soit sacrifiée à l'égoïsme privé, au gaspillage et à la pollution délibérée.»

Cette attitude n'a pas été abandonnée lorsque M. Diefenbaker et ses collègues ont passé à la droite de l'Orateur.

Voilà la phrase qui me remplit d'espérance au moment où je présente ce bill identique, dans son libellé, à celui qu'a présenté le premier ministre lorsqu'il était dans l'opposition et qu'il a parlé si éloquemment de ce problème.

Puis, monsieur l'Orateur, nous passons aux associations du pays. Plusieurs ont, elles aussi, manifesté un très vif intérêt et ont transmis des requêtes aux députés. J'en ai une ici qui porte un grand nombre de signatures. Elle se lit en partie comme suit:

Les soussignés veulent que des mesures immédiates soient prises pour enrayer la pollution des eaux de la Grande rivière par la *Naugatuck Chemical Company*, d'Elmira, en Ontario.

Le poisson qu'on pêche dans la Grande rivière de West Montrose au lac Érié n'est pas mangeable à cause du goût que donnent à la chair du poisson les déchets provenant de l'usine nommée plus haut.

Je me contente de dire que nous avons là une preuve que les gens commencent à se préoccuper de ce problème sérieux. Il y a aussi les municipalités, qui ont manifesté un